

COMMUNIQUÉ

Emprunter plutôt qu'acheter : la Ville de Saint-Joseph-du-Lac lance Partage Club et offre 140 licences gratuites

Saint-Joseph-du-Lac, le 11 mai 2026 - Et si les objets dont vous avez besoin se trouvaient déjà près de chez vous ? C'est le pari que fait la Ville de Saint-Joseph-du-Lac en lançant Partage Club, une application québécoise qui permet aux citoyen-ne-s d'emprunter et de prêter des objets entre voisin-e-s. Pour souligner ce lancement, la Ville offre dès maintenant 140 licences annuelles gratuites, selon le principe du premier arrivé, premier servi.

À l'heure où le coût de la vie augmente et où les préoccupations environnementales prennent de plus en plus de place, cette initiative propose une alternative simple, locale et concrète à l'achat.

À Saint-Joseph-du-Lac seulement, on compte déjà quelques dizaines de citoyen-ne-s inscrit-e-s et plusieurs centaines d'objets disponibles. Le réflexe de partager est déjà là mais a besoin de prendre de l'ampleur.

Une réponse locale à un enjeu global

Chaque année, des milliers d'objets sont achetés pour n'être utilisés que quelques fois à peine : outils, équipements de plein air, articles pour enfants, petits électroménagers, et plus encore.

Avec Partage Club, ces objets peuvent désormais circuler d'un foyer à l'autre, à l'échelle du quartier.

« On veut faciliter des gestes simples qui ont un réel impact : réduire la consommation, faire des économies et créer du lien entre voisins », souligne Benoit Proulx, maire de Saint-Joseph-du-Lac.

Au-delà de l'aspect pratique, l'initiative repose aussi sur une conviction forte : le partage est un levier concret pour bâtir des communautés plus solidaires.

Un impact global : environnemental, social et économique

Le partage génère des retombées positives sur plusieurs plans.

Sur le plan environnemental, il contribue à réduire les déchets et à diminuer la pression liée à la production et au transport de nouveaux biens.

Sur le plan économique, il permet aux ménages d'éviter des achats peu rentables et de réaliser des économies.

Sur le plan social, il recrée des liens de proximité et favorise l'entraide entre voisin-e-s.

« Le partage, c'est une solution qui réconcilie l'écologie, l'économie et le lien humain », souligne Anaïs Majidier, cofondatrice de Partage Club. « Ce n'est pas une technologie compliquée, c'est un changement de comportement. »

Des retombées mesurables

Selon le rapport d'impact de Partage Club, réalisé en collaboration avec l'Université McGill, chaque partage d'objet permet d'éviter en moyenne 14,4 kg de CO₂e et de détourner 240 g de matière de la fin de vie, soit l'équivalent de 11 bouteilles de plastique de 1,5 L.

Ces données renforcent l'idée que la réduction à la source passe aussi par des gestes simples, accessibles et collectifs, à l'échelle des quartiers.

Ces résultats s'inscrivent d'ailleurs dans les objectifs de la **Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 2030**, qui vise à réduire de 30 % la quantité de matières éliminées. Grâce à des outils comme Partage Club, les municipalités peuvent aussi mieux mesurer les effets concrets de leurs actions en amont, un volet souvent difficile à quantifier dans les plans environnementaux.

Et au-delà des chiffres, chaque emprunt devient un geste porteur de sens : un acte de solidarité, une prise de conscience collective et une manière de reconnecter les citoyen-ne-s à leur communauté.

Un accès simple, une expérience sécurisée

Les citoyens peuvent accéder à la plateforme en quelques clics :

- Télécharger l'application
- Créer un compte avec leur code postal
- Activer automatiquement leur abonnement gratuit

Les membres bénéficient également de la **Responsabilité Partage Club**, offrant un dédommagement pouvant atteindre 300 \$ pour les objets prêtés, sous certaines conditions.

Un levier pour accélérer le partage local

En rendant la plateforme accessible gratuitement à une partie de la population, la Ville souhaite propulser le partage à plus grande échelle et encourager de nouveaux comportements durables.

Les 140 licences gratuites devraient être attribuées rapidement. Une fois celles-ci écoulees, les nouveaux membres pourront tout de même essayer la plateforme gratuitement pendant 3 semaines.

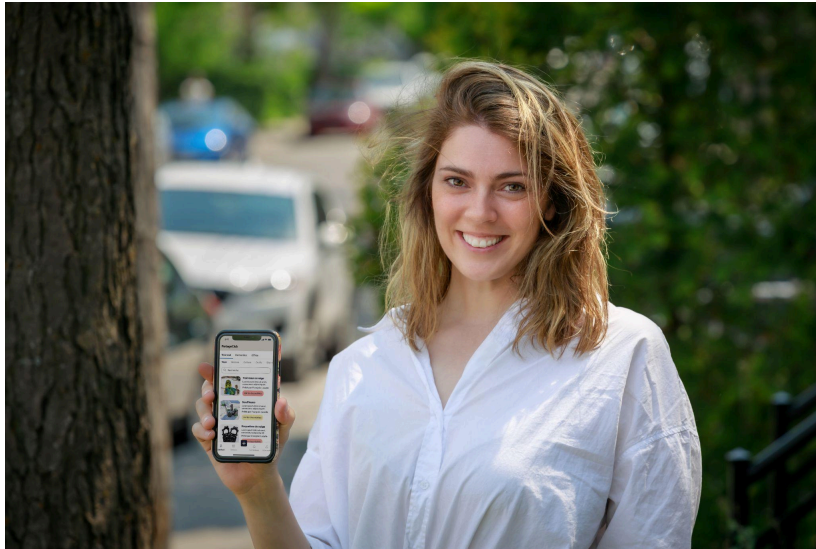


Photo crédit : David Himbert



